

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 27 septembre 2022** à 19 h 30 au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salle Richelieu.

---

- ÉTAIENT PRÉSENTS :
- Monsieur Alexandre Provost - président du CA
  - Madame Marie Josée Gagnon-vice-présidente du CA
  - Madame Josiane Beaucage
  - Madame Danielle Beaumont
  - Monsieur Eric Chevalier-Alvarez
  - Monsieur Guy Lajoie
  - Madame Chantal Laliberté
  - Madame Chantal Lanoue
  - Madame Jade Lizotte
  - Madame Chantale Mercier
  - Monsieur Michel Milot
  - Madame Rélaine Morin
  - Madame Sylvie Poirier
  - Madame Marie-Claude St-Onge
- PERMANENCE :
- Madame Marie-Claude Huberdeau - directrice générale
  - Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général
  - Madame Louise Beaupré - directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle
  - Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe
- INVITÉS :
- Monsieur Alain Camaraire - directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
  - Madame Elizabeth Mc Donough - directrice du Service des ressources matérielles (teams)
- ÉTAIT ABSENTE :
- Madame Taïga Waelput-Lavallée - directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes
-

## 1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 19 h 39.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

## 2. **Ordre du jour**

[Résolution 2022-09-27-CA-01](#)

Il est proposé par monsieur Eric Chevalier-Alvarez :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 3. **Procès-verbal – CA du 30 août 2022 – Adoption et suivi (document)**

[Résolution 2022-09-27-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 30 août 2022 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Danielle Beaumont :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 30 août 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. **Correspondance**

Aucune correspondance n'est déposée.

## 5. **Période de questions du public**

Monsieur Eric Plourde, président du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, manifeste l'insatisfaction du personnel enseignant quant à la fin des absences rémunérées lors d'un isolement prescrit par la Santé publique en cas de COVID et de l'arrimage des coupures de traitement avec l'aménagement de la tâche selon les modalités de la nouvelle convention collective.

Monsieur Gislain Tardif, parent, déplore une fois de plus, l'hétérosexisme qui se retrouve sur certains documents administratifs destinés aux parents dont la fiche santé à remplir en début d'année scolaire.

Madame Sandra-Lee Phoenix, enseignante en arts, manifeste ses préoccupations quant aux conditions de travail des enseignant-e-s spécialistes et aux problématiques de recrutement.

## **6. Parole aux élèves**

Aucune question n'est adressée.

## **7. Mot du président**

Dans le cadre de l'opération de la déclaration de clientèle, il rappelle l'importance de la présence des élèves au 30 septembre 2022.

De plus, il rappelle que la période de mise en candidature pour le membre de la communauté manquant au conseil d'administration, se termine le 30 septembre 2022.

## **8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes (document) Contrats de transport (document) Capsule du PEVR : État d'avancement des priorités (document)**

Dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, madame Marie-Claude Huberdeau dépose les décisions qui ont été prises par la direction générale depuis la séance du 30 août 2022 ainsi que le tableau de mouvement de personnel-cadre.

En suivi à la résolution 2022-08-30-CA-14, adoptée le 30 août 2022 quant aux contrats de transport scolaire, madame Huberdeau a déposé un document indiquant les contrats conclus avec les transporteurs, d'une valeur de plus d'un million de dollars.

Toujours dans le cadre de la reddition de compte de la direction générale, madame Marie-Claude Huberdeau présente un document intitulé « Priorités annuelles 2022-2023 » par lequel, le conseil d'administration pourra constater l'état d'avancement des priorités en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Ce document sera déposé et mis à jour à chacune des séances du conseil d'administration.

## 9. Points de décision

### 9.1. Demandes d'ajout d'espace (document)

#### [Résolution 2022-09-27-CA-03](#)

Considérant les demandes d'ajout d'espace déjà déposées par le Centre des services scolaires des Hautes-Rivières dans les dernières années;

Considérant les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation;

Considérant qu'au cours des dernières années, le nombre d'élèves du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a connu une croissance continue et significative créant ainsi une pénurie de locaux dans les secteurs visés par les demandes;

Considérant que le Centre de services scolaire anticipe un manque d'espace pour les élèves de niveau primaire et secondaire;

Considérant que les demandes visent également à répondre au programme de scolarisation des maternelles 4 ans et à l'ajout de locaux au primaire pour pallier le déficit actuel de capacité d'accueil;

Considérant que la superficie du terrain où est située l'école Hamel permettrait de réaliser un agrandissement;

Considérant que la Ville de Richelieu a manifesté l'intention de céder une superficie de terrain nécessaire pour réaliser une portion de l'agrandissement de l'école de Richelieu, édifice Curé-Martel;

Considérant que la Ville de Richelieu a manifesté l'intention d'entreprendre des négociations avec le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour la réutilisation de l'édifice Saint-Joseph;

Considérant que ces agrandissements sont nécessaires et urgents afin de permettre au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières d'offrir et dispenser adéquatement le Programme de l'école québécoise à l'ensemble de ses élèves;

Considérant que des délais importants de construction sont requis pour la construction et l'agrandissement d'une école primaire;

Considérant les éléments ci-haut mentionnés et la recommandation de madame Marie-Claude Huberdeau quant au dépôt des demandes ci-haut mentionnées auprès du ministère de l'Éducation du Québec;

Il est proposé par madame Sylvie Poirier :

Que le conseil d'administration autorise le dépôt des demandes du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières auprès du ministère de l'Éducation, dans le cadre de la mesure « Plan québécois des infrastructures 2023-2033 », soit :



### **Demande de relocalisation et d'agrandissement :**

École de Richelieu, située dans la Ville de Richelieu  
Agrandissement de l'édifice Curé-Martel afin d'y relocaliser les 11 classes de l'édifice Saint-Joseph et d'y ajouter 2 maternelles 4 ans, 1 maternelle et 2 classes primaires  
Pour un total de 23 classes dans l'école de Richelieu, édifice Curé-Martel agrandie.

### **Demande d'agrandissement d'école :**

École Hamel, située dans la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin d'y ajouter 4 maternelles et 14 classes primaires (10 classes primaires et 4 EHDAA)  
Pour un total de 28 classes dans l'école Hamel agrandie.

Et de réitérer les demandes d'ajout d'espace déjà déposées, soit :

- Nouvelle école primaire de 22 classes dans la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Nouvelle école secondaire pour 1160 élèves dans la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Nouvelle école secondaire pour 900 élèves dans la Ville de Richelieu;
- Nouveau centre de formation professionnelle dans la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Relocalisation et ajout d'espace pour l'école Alberte-Melançon dans la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (Nouvelle construction - 6 maternelles + 10 classes primaires);
- Agrandissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), soit l'ajout de 7 maternelles et de 3 classes primaires;
- Agrandissement de l'école Saint-Jacques dans la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, soit l'ajout de 4 maternelles et de 2 classes primaires;
- Agrandissement de l'école Sainte-Anne dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, soit l'ajout de 3 maternelles et de 3 classes primaires;
- Agrandissement de l'école Capitaine-Luc-Fortin - Édifice Henryville dans la municipalité d'Henryville, soit l'ajout de 4 maternelles et de 3 classes primaires;
- Agrandissement de l'école Saint-Alexandre dans la municipalité de Saint-Alexandre, soit l'ajout de 2 maternelles et de 5 classes primaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9.2. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 (PTRDI), la liste des écoles, des centres et autres immeubles et la liste et contenu des actes d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 – Dépôt pour consultation (documents)**

[Résolution 2022-09-27-CA-04](#)

Considérant les dispositions prévues à la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026*, de la *liste des écoles, des centres et autres immeubles* et de la *liste et contenu des actes d'établissement* pour l'année scolaire 2023-2024;



Il est proposé par madame Chantal Laliberté :

Que les projets de *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026*, de la *liste des écoles, des centres et autres immeubles* et de la *liste et contenu des actes d'établissement* pour l'année scolaire 2023-2024 soient soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;  
Et

De mandater monsieur Alain Camaraire, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, pour procéder auxdites consultations.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **9.3. Servitude avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (document)**

[Résolution 2022-09-27-CA-05](#)

Considérant que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souhaite installer une station environnementale sur le boulevard du Séminaire Nord vis-à-vis la rue des Trinitaires afin d'évaluer la qualité des eaux usées;

Considérant que l'alimentation en électricité se situe à l'intersection du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Frontenac;

Considérant que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu demande au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières de lui consentir une servitude réelle et perpétuelle afin de lui permettre d'installer un conduit sous-terrain pour passer des fils de communication pour un analyseur d'eau usée;

Il est proposé par madame Jade Lizotte :

Que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières consente à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, une servitude réelle et perpétuelle leur permettant d'installer un conduit sous-terrain pour passer des fils de communication pour un analyseur d'eau usée.

et

De mandater madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale, afin de convenir des modalités de ladite servitude et de l'autoriser à signer tout document requis pour donner plein effet au présent mandat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **9.4. Nomination au comité des ressources humaines et au comité de vérification (document)**

##### [Résolution 2022-09-27-CA-06](#)

Considérant la résolution 2022-08-30-CA-09 adoptée par le conseil d'administration lors de la séance publique du 30 août 2022, par laquelle monsieur Alexandre Provost fut nommé au comité de vérification;

Considérant la résolution 2022-08-30-CA-10 adoptée par le conseil d'administration lors de la séance publique du 30 août 2022, par laquelle monsieur Eric Chevalier-Alvarez fut nommé au comité des ressources humaines;

Considérant l'intérêt manifesté par monsieur Eric Chevalier-Alvarez de siéger au comité de vérification;

Il est proposé par monsieur Michel Milot :

Que monsieur Eric Chevalier-Alvarez remplace monsieur Alexandre Provost au comité de vérification pour l'année scolaire 2022-2023 et que monsieur Alexandre Provost remplace monsieur Eric Chevalier-Alvarez au comité des ressources humaines pour l'année scolaire 2022-2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **10. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique**

Monsieur Guy Lajoie rend compte des travaux effectués par les membres du comité de gouvernance et d'éthique lors de la rencontre tenue le 27 septembre 2022. Les discussions et les travaux ont porté sur le programme d'intégration des nouveaux administrateurs et les outils pour l'évaluation du conseil d'administration.

Une première activité se tiendra le 25 octobre 2022 avec les nouveaux administrateurs et une deuxième activité se tiendra avec l'ensemble des administrateurs, le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

#### **11. Rapport du comité de vérification**

Aucune rencontre du comité de vérification n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 30 août 2022.

#### **12. Rapport du comité des ressources humaines**

Aucune rencontre du comité des ressources humaines n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 30 août 2022.



**13. Rapport du comité PEVR du CA**

Aucune rencontre du comité PEVR du CA n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 30 août 2022.

**14. Rapport du comité consultatif du transport**

Aucune rencontre du comité consultatif du transport n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 30 août 2022.

**15. Rapport du comité situations d'urgence et communication**

Aucune rencontre du comité situations d'urgence et communication n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 30 août 2022.

**16. Varia**

Aucun point n'est ajouté.

**17. Levée de la séance**

[Résolution 2022-09-27-CA-07](#)

Il est proposé par madame Josiane Beaucage :

Que la séance soit levée à 20 h 12.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Alexandre Proust*

---

**Président du CA**

*Mario Champagne*

---

**Secrétaire général**